République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ARRETE
Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire
Au titre de l'année 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 19 novembre 2019 ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de 2020 :

01 FRUCHET-COSTE Marlène
02 GENET Laurent
03 THERY Jérôme
04 DUGAST Florence
05 DESVAUX Stéphanie
06 ALAUZET MONTADE Christel
07 BOUTEILLER Laurine
08 MAZEAU-MORIN Annick
09 CAZABAN Pauline
10 QUERE Pierre
11 GUILLET Nicolas
12 LEGER Benoît

13	COULIBALY Eric
14	DIDIERLAURENT Sabine
15	HOLLEVILLE Nicolas
16	COSTEDOAT-LAMARQUE Véronique
17	LOYAU Sophie
18	DEPECKER Aline
19	DUPIRE Anne
20	MONTCHARMONT Adeline
21	LEGRAND Florence
22	DURAND Eric
23	CHEVALIER Marie-Laure
24	COLANGE Odile
LC1	BORN Claire
LC2	PICHARD Françoise

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le 14 JAN. 2020
Pour le ministre et par délégation

Le Chef du service
des ressources humaines,

Jean-Pascal FAYOLLE